

Préfecture de Région

Promotion d'une alimentation saine et durable 2023

Date limite de dépôt 30 juin 2023

L'édition de l'appel à projets annuel Promotion d'une alimentation saine et durable, porté par la DRAAF, la DREETS et l'ARS, en partenariat avec l'ADEME, vient d'être publié **jusqu'au 30 juin 2023**.

Il vise cette année à accompagner :

- Les **établissements de santé et médico-sociaux** à l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim et de la loi Climat et résilience.
- Les **jeunes de 16 à 25 ans**, dans l'objectif de leur faire adopter des comportements alimentaires favorables à la santé via une alimentation équilibrée, saine et durable.
- La **lutte contre la précarité alimentaire**, via l'appel à projets dédié du Fonds pour une aide alimentaire durable – Programme Mieux manger pour tous.

Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet de la DRAAF Bretagne : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-regional-2023-promotion-d-une-alimentation-saine-et-durable-a2084.html>.

N'hésitez pas à relayer largement cette information au sein de vos réseaux et de privilégier un premier contact par mail (pole-offre-alimentaire-sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr).